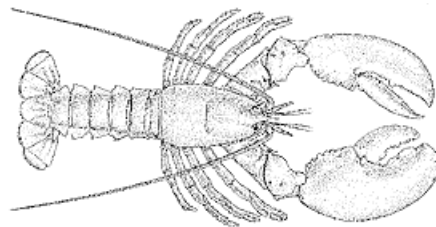


**ÉTUDE SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION  
DES HOMARDIERS DE LA GASPÉSIE**

**RÉGION LAURENTIENNE**



**Pêches et Océans Canada  
Octobre 1999**

## **REMERCIEMENTS**

*Nous tenons à remercier tous les pêcheurs qui ont bien voulu participer à cette étude. Sans leur collaboration, une telle étude n'aurait jamais pu être réalisée. De plus, nous tenons à souligner la collaboration des associations de pêcheurs et leurs représentants qui nous ont grandement facilité le travail. Enfin, la réalisation de ce portrait économique a aussi bénéficié d'un soutien financier de la part du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.*

# TABLE DES MATIÈRES

<b>LES ÉTUDES COÛTS ET REVENUS, UN OUTIL UTILE AU PÊCHEUR POUR LA PRISE DE DÉCISION.....</b>	<b>iv</b>
--	-----------

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>v</b>
--------------------------	----------

<b>1. MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>1</b>
------------------------------	----------

1.1 CUEILLETTE DES DONNÉES .....	1
----------------------------------	---

1.2 VALIDATION DES DONNÉES .....	1
----------------------------------	---

<b>2. RÉSULTATS ET ANALYSE.....</b>	<b>2</b>
-------------------------------------	----------

2.1 REVENU DE TRÉSORERIE.....	2
-------------------------------	---

2.2 STRUCTURE DES DÉBARQUEMENTS.....	5
--------------------------------------	---

2.3 CARACTÉRISTIQUES DES HOMARDIERS .....	6
---	---

2.4 SEUIL DE RENTABILITÉ .....	6
--------------------------------	---

2.5 ANALYSE DE SENSIBILITÉ : SEUIL DE RENTABILITÉ ET PRIX AU DÉBARQUEMENT DU HOMARD .....	8
--	---

<b>CONCLUSION .....</b>	<b>10</b>
-------------------------	-----------

## **ANNEXE 1**

CARTE DES ZONES DE PÊCHE DES HOMARDIERS DE LA GASPÉSIE

## **ANNEXE 2**

PRINCIPALES INFORMATIONS RECUEILLIES LORS DE L'ENQUÊTE

## TABLEAUX

<b>TABLEAU 1</b>	
REVENU DE TRÉSORERIE MOYEN ET STRUCTURE DES FRAIS D'EXPLOITATION, HOMARDIERS DE LA GASPÉSIE, 1998 .....	4
<b>TABLEAU 2</b>	
REVENU TOTAL DES PROPRIÉTAIRES, HOMARDIERS DE LA GASPÉSIE, 1998.....	5
<b>TABLEAU 3</b>	
STRUCTURE DES DÉBARQUEMENTS MOYENS, HOMARDIERS DE LA GASPÉSIE, 1998 .....	5
<b>TABLEAU 4</b>	
CARACTÉRISTIQUES DES HOMARDIERS DE LA GASPÉSIE, 1998 .....	6
<b>TABLEAU 5</b>	
QUANTITÉ DE HOMARD NÉCESSAIRE À L'ATTEINTE DU SEUIL DE RENTABILITÉ, HOMARDIERS DE LA GASPÉSIE, 1998 .....	7
<b>TABLEAU 6</b>	
ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU SEUIL DE RENTABILITÉ SUITE À UNE AUGMENTATION DU PRIX DU HOMARD DE 10 %, HOMARDIERS DE LA GASPÉSIE, 1998.....	8

## GRAPHIQUES

<b>GRAPHIQUES 1 ET 2</b>	
IMPACT D'UNE VARIATION DU PRIX DU HOMARD SUR LE SEUIL DE RENTABILITÉ ET LE REVENU DE TRÉSORERIE, FLOTTE SPÉCIALISÉE ET FLOTTE DIVERSIFIÉE.....	9

# LES ÉTUDES COÛTS ET REVENUS

## UN OUTIL UTILE AU PÊCHEUR POUR LA PRISE DE DÉCISION

Les *Études coûts et revenus*, réalisées par Pêches et Océans Canada, permettent de connaître la rentabilité moyenne des flottes de pêche ainsi que leurs principales caractéristiques financières. Ces études servent à orienter et à évaluer différentes mesures en matière de gestion des pêches.

Voici comment, en quelques exemples, les *Études coûts et revenus* peuvent vous être utiles :

### 1. POUR LES ENTREPRISES DE PÊCHE

*« Les Études coûts et revenus présentent une évaluation de la performance moyenne. »*

Les études constituent pour le pêcheur un outil de gestion qui lui permet de comparer son entreprise à la moyenne de la flotte. Ainsi, le pêcheur peut :

### 2 Comparer sa performance financière à la moyenne observée<sup>1</sup> pour la flotte.

Il peut, par exemple, cibler facilement certains de ses coûts se trouvant beaucoup plus élevés que la moyenne de la flotte. La moyenne des frais d'exploitation ainsi que certaines caractéristiques de la flotte constituent donc des points de repère pour le gestionnaire d'entreprise de pêche.

### 2 Connaître le seuil de rentabilité moyen de la flotte.

Le seuil de rentabilité moyen de la flotte est une indication importante qui permet de déterminer les débarquements nécessaires au paiement des charges fixes et variables moyennes de la flotte. Une flotte qui dépasse son seuil de rentabilité moyen peut donc, par exemple, bénéficier d'un montant pouvant servir à payer un salaire au capitaine et dégager un profit.

Il est important de noter que le seuil de rentabilité moyen de la flotte, présenté dans l'Étude, tient uniquement compte des coûts fixes et variables recueillis grâce à l'enquête.

### 2. POUR TOUS LES INTERVENANTS DU SECTEUR DES PÊCHES

*« Les études procurent une meilleure connaissance du secteur des pêches. »*

Les Études coûts et revenus permettent aux intervenants d'avoir une vue d'ensemble du secteur et des différentes flottes de pêche.

*La direction des politiques et de l'économie vous souhaite bonne lecture ! Si vous avez besoin d'information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au (418) 648-3817.*

---

<sup>1</sup> Les résultats présentés sont des moyennes calculées selon les informations recueillies auprès des pêcheurs et ne constituent en aucun cas une représentation des entreprises les plus performantes.

## **INTRODUCTION**

Ce document dresse un portrait financier des homardiers de la Gaspésie. Ce portrait découle d'une enquête effectuée auprès d'un échantillon de pêcheurs et porte sur l'année d'opération 1998. Le revenu de trésorerie moyen ainsi que les caractéristiques de la flotte y sont présentés. De plus, l'analyse inclut la notion de seuil de rentabilité ainsi que différents scénarios impliquant des variations du prix au débarquement pour le homard. Cette étude sur les résultats d'exploitation revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit de mieux cerner les enjeux économiques ainsi que les caractéristiques financières des homardiers de la Gaspésie.

## 1. Méthodologie

Cette étude est tirée d'une enquête effectuée auprès des homardiens de la Gaspésie, entre février et mars 1999. Les zones de pêche de ces homardiens sont illustrées à l'annexe 1 et correspondent aux zones 19 à 21. La méthodologie utilisée pour la réalisation de l'enquête est décrite au point suivant.

### 1.1 Cueillette des données

La Gaspésie compte 227 détenteurs de permis de pêche au homard. De ce nombre, 214 ont tiré leur principal revenu de pêche du homard et constituent la population de départ pour l'enquête. Deux échantillons ont été extraits de cette population afin de réaliser l'enquête. La population de homardiens a donc été scindée en deux flottes :

- Spécialisée : entreprise dont la valeur des débarquements de homard représente plus de 75 % de la valeur des débarquements totaux
- Diversifiée : entreprise dont la valeur des débarquements de homard représente moins de 75% de la valeur des débarquements totaux

Les homardiens classés dans la flotte spécialisée sont au nombre de 177 et 22 d'entre eux ont été interrogés pour les fins de l'étude. Ceux classés dans la flotte diversifiée sont au nombre de 37 et 23 d'entre eux ont été interrogés. De plus, une lettre explicative a été expédiée aux entreprises retenues au hasard afin de faciliter le travail des enquêteurs et d'obtenir un taux de réponse élevé. Les entrevues avec les pêcheurs ont été effectuées par deux chercheurs. Les données ont été recueillies de février à mars 1999.

L'enquête a aussi été réalisée à l'aide d'un questionnaire élaboré par le Ministère. Ce questionnaire contient toutes les informations relatives aux besoins de l'étude. Il est important de souligner que ces informations sont de nature confidentielle et que les résultats présentés dans ce rapport ne sont que des moyennes. Les principales informations recueillies à l'aide de ce questionnaire sont décrites à l'annexe 2.

### 1.2 Validation des données

La validation des données a aussi été faite en comparant certains écarts avec la moyenne de la flotte et en «contre vérifiant» avec les enquêteurs si une incohérence était décelée. Certains ajustements ont été nécessaires. Les débarquements en sont un exemple : certains pêcheurs ont déclaré des débarquements en volume sous différentes formes. Ces données ont été ramenées en poids vif afin de conserver une base similaire pour fins d'analyse.

## 2. Résultats et analyse

### 2.1 Revenu de trésorerie

Le tableau 1 présente les moyennes des revenus bruts et des frais d'exploitation de 1998 pour l'ensemble des échantillons. Ces données servent à calculer le revenu de trésorerie moyen. Le revenu de trésorerie est un résultat financier qui tient compte des revenus et des déboursés effectués au cours de l'année par l'entreprise de pêche. Il ne tient pas compte des amortissements des actifs (qui ne sont pas des déboursés), mais plutôt des remboursements d'emprunts effectués au cours de l'année. Il correspond au montant disponible pour le propriétaire, après paiement de toutes les dépenses.

Le revenu de trésorerie peut parfois être surestimé. En effet, certaines dépenses telles que les coûts d'entretien peuvent être financées par des emprunts ou par des fonds provenant des années antérieures, ce qui n'occasionne ainsi aucune sortie d'argent provenant de l'exercice courant. De plus, le calcul du revenu de trésorerie qui suit tient compte de l'hypothèse qui veut que le propriétaire se soit acquitté de toutes ses obligations durant l'année (à l'exception des frais financiers pour lesquels les paiements effectifs sont considérés). Le revenu de trésorerie est donc calculé comme suit :

REVENU TOTAL *moins* - Frais d'exploitation variables (*détails à l'annexe 2*)  
- Frais d'exploitation fixes (*détails à l'annexe 2*)

Le **revenu total** correspond à la somme des revenus provenant de la vente de poisson et des autres revenus reliés aux opérations de l'entreprise de pêche.

Les **frais d'exploitation variables** correspondent aux coûts directement reliés aux opérations de pêche ainsi que les coûts variables reliés à l'utilisation d'actifs autres que le bateau tels que les véhicules, les installations et les équipements.

Les **coûts d'engin** comprennent l'acquisition nette d'engins de pêche (achats moins ventes) ainsi que les coûts d'entretien et de réparation de ces engins.

Les **coûts d'entretien** comprennent tous les coûts encourus pour maintenir fonctionnels les actifs de l'entreprise, incluant les véhicules, les installations et les équipements utilisés à terre. Toutefois, ils ne comprennent pas les coûts reliés à l'entretien et à la réparation des engins de pêche.

Les **frais d'exploitation fixes** comprennent les frais annuels fixes reliés aux équipements et aux installations tels que les frais financiers, les assurances, permis, etc.

Le tableau 1 révèle un revenu de trésorerie plus élevé pour la flotte qui tire plus de 75 % de ses revenus bruts de pêche du homard (flotte spécialisée). Les revenus bruts de pêche des 2 flottes sont légèrement différents (écart de 3 109 \$ ou 6 %). En



fait, la différence entre les 2 revenus de trésorerie s'explique principalement par les frais financiers plus élevés de la flotte diversifiée (écart de 3 974 \$).

Si on observe les frais d'exploitation, on constate que le principal coût est celui de la main-d'œuvre. Cette dépense comprend le salaire ainsi que les contributions de l'entreprise pour les membres d'équipage (assurance-emploi, CSST, RRQ et RAMQ). Ce coût représente, en moyenne, entre 31 % et 44 % des frais d'exploitation totaux. De plus, le salaire aux membres d'équipage est payé de façon fixe (salaire fixe, à la semaine).

**Tableau 1**  
**Revenu de trésorerie moyen et structure des frais d'exploitation**  
**Homardières Gaspésie**  
**1998**

	<i>Spécialisée</i>		<i>Diversifiée</i>	
	<i>Revenu de trésorerie (\$)</i>	<i>Part en pourcentage (%)</i>	<i>Revenu de trésorerie (\$)</i>	<i>Part en pourcentage (%)</i>
<b>REVENUS</b>				
<b>Revenus bruts</b>				
Revenus bruts de pêche	52 554	-	49 445	-
<b>Total des revenus</b>	<b>52 554</b>		<b>49 445</b>	
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>				
<b>Coûts variables</b>				
Carburant, huile et graisse	2 358	8	3 362	10
Autres (boîte, nourriture, etc.)	6 076	21	6 684	20
<b>Sous-total :</b>	<b>8 434</b>	<b>29</b>	<b>10 046</b>	<b>30</b>
<b>Coûts d'engin de pêche</b>	<b>2 649</b>	<b>9</b>	<b>3 627</b>	<b>11</b>
<b>Coûts d'entretien</b>	<b>1 131</b>	<b>4</b>	<b>1 467</b>	<b>4</b>
<b>Coûts fixes</b>				
Coûts de main-d'œuvre	12 851	44	10 283	31
Frais financiers	2 167	7	6 141	18
Assurances	428	1	729	2
Autres (enregistrement, permis, association, etc.)	1 346	5	1 272	4
<b>Sous-total :</b>	<b>16 792</b>	<b>58</b>	<b>18 425</b>	<b>55</b>
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>29 006</b>	<b>100</b>	<b>33 565</b>	<b>100</b>
<b>REVENU DE TRÉSORERIE</b>	<b>23 547</b>		<b>15 880</b>	

*Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs*

*Note : Les coûts de main-d'œuvre sont considérés fixes car les homardières de la Gaspésie payent principalement les salaires aux aides-pêcheurs de façon fixe (salaire hebdomadaire)*

**Tableau 2**  
**Revenu total moyen des propriétaires**  
**Homardiers Gaspésie**  
**1998**

	<i>Spécialisée</i>	<i>Diversifiée</i>
<i>Revenu de trésorerie</i>	23 547	15 880
<i>Assurance-emploi</i>	9 268	9 799
<i>Croisières de recherche, tourisme, etc.</i>	773	70
<b>Total</b>	<b>33 588</b>	<b>25 749</b>

*Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs*

Le revenu de trésorerie ne tient pas compte des autres revenus tels que les revenus d'assurance-emploi. Le tableau 2 donne donc le total des revenus du propriétaire. Ce revenu est donc plus important que lorsque l'on considère seulement les revenus directement liés aux opérations de pêche.

## 2.2 Structure des débarquements

**Tableau 3**  
**Structure des débarquements moyens**  
**Homardiers Gaspésie**  
**1998**

<b>Flotte spécialisée</b>				<b>Flotte diversifiée</b>			
<b>Espèce</b>	<b>\$</b>	<b>kg</b>	<b>\$/kg</b>	<b>Espèce</b>	<b>\$</b>	<b>kg</b>	<b>\$/kg</b>
Homard	50 066	4 951	10,11	Homard	35 229	3 403	10,35
Autres	2 488	4 308	-	Maquereau	3 961	6 912	0,57
				Hareng	3 159	21 258	0,15
				Crabe commun	6 325	9 672	0,65
				Autres	771	1 858	-
<b>Total</b>	<b>52 554</b>	<b>9 259</b>		<b>Total</b>	<b>49 445</b>	<b>43 103</b>	

*Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs*

Le homard représente 95 % des revenus totaux de la flotte spécialisée et 71 % dans le cas de la flotte diversifiée. Le crabe commun est la deuxième source de revenu en importance pour cette flotte, suivi du maquereau et du hareng. Ces trois espèces représentent ensemble 27 % des revenus totaux. La flotte spécialisée débarque aussi d'autres espèces que le homard, mais en quantité moindre que la flotte B. Conséquemment, ces espèces génèrent moins de revenus que dans le cas de la flotte diversifiée.

### 2.3 Caractéristiques des homardières

**Tableau 4**  
**Caractéristiques**  
**Homardières Gaspésie**  
**(valeurs moyennes)**  
**1998**

Description	Spécialisée	Diversifiée
Âge moyen de la flotte	6	7
Longueur moyenne des bateaux	27	30
Coût d'achat du bateau	23 786 \$	35 548 \$
Additions ou modifications majeures	11 409 \$	19 552 \$
Amortissements	12 546 \$	17 354 \$
Valeur des actifs au 31 décembre 1998	<b>22 649 \$</b>	<b>37 746 \$</b>
Solde des emprunts	6 927 \$	11 129 \$
Ratio <i>Dette/Actif</i>	<b>0,31</b>	<b>0,29</b>

*Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs*

La valeur des actifs au 31 décembre 1998 tient compte de la dépréciation et permet, avec le solde des emprunts, de calculer le ratio *dette/actif*. On peut alors déterminer quelle proportion représente la dette par rapport aux actifs de l'entreprise. La flotte spécialisée a un ratio de 0,31, ce qui signifie que sa dette représente 31 % de la valeur de ses actifs. La dette de la flotte diversifiée représente, quant à elle, 29 % de la valeur de ses actifs.

### 2.4 Seuil de rentabilité

Le tableau suivant présente la quantité de homard nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité pour les deux flottes. Le seuil de rentabilité est aussi souvent appelé «point mort». Cette méthode de calcul permet d'analyser la rentabilité d'une entreprise. Dans le cas présent, le seuil de rentabilité permet de calculer la quantité de homard nécessaire pour couvrir toutes les charges moyennes (frais d'exploitation) de la flotte. Afin de réaliser ce calcul, on considère comme hypothèse que les débarquements des autres espèces sont fixes.

Le seuil de rentabilité tient compte des coûts fixes et des coûts variables et se calcule comme suit :

$$SEUIL\ DE\ RENTABILITÉ = \frac{CF}{MACF}$$

Où : *CF* : charges ou coûts fixes (\$)

*MACF* : marge avant charges fixes =  $1 - \frac{CV}{\text{Débarquements}}$

*CV* : charges ou coûts variables (\$)

Le tableau 5 présente les débarquements de homard nécessaires à l'atteinte du seuil de rentabilité. Toute quantité additionnelle de homard permet alors au capitaine-propriétaire de bénéficier d'un salaire.

**Tableau 5**  
**Quantité de homard nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité**  
**(valeurs moyennes)**  
**Homardiers Gaspésie**  
**1998**

<i>Description</i>	<i>Unités</i>	<i>Spécialisée</i>	<i>Diversifiée</i>
<i>Coûts fixes (CF)</i>	\$	16 792	18 425
Coûts variables (CV)	\$	12 214	15 140
Débarquements totaux (toutes espèces)	\$	52 554	49 445
Coûts variables / Débarquements totaux		0,23	0,31
<i>Marge unitaire avant charges fixes (MACF)</i>		0,77	0,69
<i>Seuil de rentabilité</i>	\$	21 877	26 556
<b>DÉBARQUEMENTS DE HOMARD NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DU SEUIL DE RENTABILITÉ</b>	<i>kg</i>	1 917	1 192
<b>ÉCARTS AVEC LES DÉBARQUEMENTS EFFECTIFS DE HOMARD</b>	<i>kg</i>	-3 034	-2 211

*Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs*

Les coûts variables représentent respectivement 23 % et 31 % de la valeur des débarquements totaux (coûts variables/débarquements totaux). Il reste donc à la flotte spécialisée 77 % de ses revenus pour couvrir ses coûts fixes (marge unitaire avant charge fixe). Cette marge est de 69 % pour la flotte diversifiée. Afin d'atteindre le seuil de rentabilité, les flottes doivent respectivement débarquer

1 917 kg et 1 192 kg de homard, ce qui est moins élevé que les débarquements effectifs de 1998. En effet, les homardiers ont débarqué assez de homard, non seulement pour atteindre leur seuil de rentabilité, mais aussi pour générer des profits.

### 2.5 Analyse de sensibilité : seuil de rentabilité et prix au débarquement du homard

Il est intéressant de se pencher sur l'impact d'une variation du prix du homard. Une augmentation de 10 % a été imputée au prix au débarquement du homard des deux flottes. Les coûts variables sont demeurés fixes car les salaires sont payés de façon fixe et ne dépendent donc pas de la valeur des débarquements.

**Tableau 6**  
**Variation de la quantité de homard nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité suite à une augmentation du prix du homard de 10 %**  
**Homardiers Gaspésie**  
**1998**

		<i>Spécialisée</i>		<i>Diversifiée</i>	
		<i>Prix moyen</i>	<i>Prix moyen + 10 %</i>	<i>Prix moyen</i>	<i>Prix moyen + 10 %</i>
Prix moyen du homard	\$/kg	10,11	11,12	10,35	11,39
<b>Coûts fixes (CF)</b>	\$	<b>16 792</b>	<b>16 792</b>	<b>18 425</b>	<b>18 425</b>
Coûts variables (CV)	\$	12 214	12 214	15 140	15 140
Débarquements totaux	\$	52 554	57 560	49 445	52 968
Coûts variables / Débarquements totaux		0,23	0,21	0,31	0,29
<b>Marge unitaire avant charges fixes (MACF)</b>		<b>0,77</b>	<b>0,79</b>	<b>0,69</b>	<b>0,71</b>
<b>Seuil de rentabilité</b>	\$	<b>21 877</b>	<b>21 315</b>	<b>26 556</b>	<b>25 799</b>
<b>SENSIBILITÉ EN % - PAR RAPPORT AU SEUIL</b>	%	<b>3 %</b>		<b>3 %</b>	
<b>DÉBARQUEMENTS DE HOMARD NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DU SEUIL DE RENTABILITÉ</b>	kg	<b>1 917</b>	<b>1 693</b>	<b>1 192</b>	<b>1 017</b>
<b>VARIATION EN %</b>		<b>12 %</b>		<b>15 %</b>	
<b>ÉCARTS AVEC LES DÉBARQUEMENTS EFFECTIFS DE HOMARD</b>	kg	<b>-3 034</b>	<b>-3 258</b>	<b>-2 211</b>	<b>-2 386</b>

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs

L'augmentation du prix de 10 % a un impact sur le seuil de rentabilité puisqu'elle induit une diminution sur le seuil de 3 % pour les 2 flottes. C'est donc qu'une augmentation de prix du homard diminue le revenu nécessaire à la rentabilité des 2

flottes. De plus, la quantité de homard nécessaire ne serait alors que 1 693 kg pour la flotte spécialisée et 1 017 kg pour la flotte diversifiée. Les diminutions de la quantité de homard nécessaires à l'atteinte du seuil sont alors de 12 % et de 15 %.

Les graphiques suivants présentent l'impact d'une variation du prix non seulement sur le seuil de rentabilité mais aussi sur le revenu de trésorerie. Plusieurs augmentations ont été imputées au prix du homard : 5, 10, 15 et 20 %. Plus le prix du homard augmente, plus le revenu de trésorerie augmente et le seuil de rentabilité ainsi que la quantité de homard nécessaire à l'atteinte du seuil diminuent. À titre d'exemple, une variation du prix de 15 % aurait donc comme impact :

Flotte spécialisée

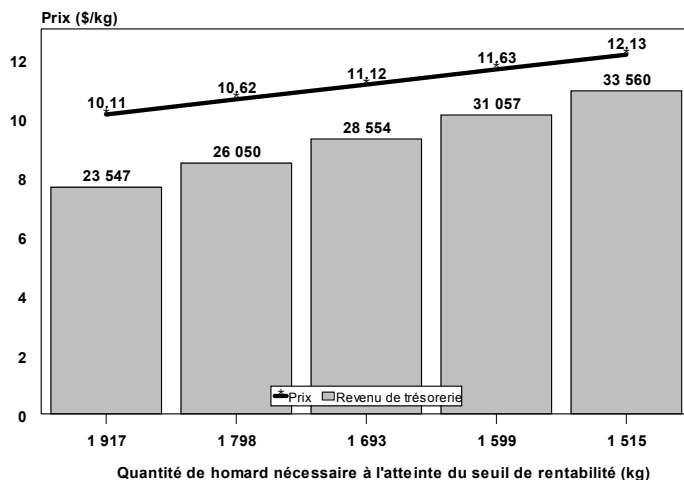
- Une diminution de la quantité de homard nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité de 318 kg ou 17 %.
- Une augmentation du revenu de trésorerie de 7 510 \$.

Flotte diversifiée

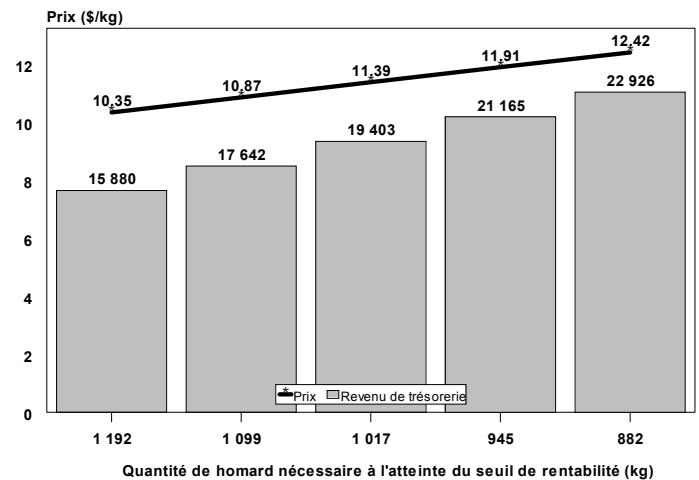
- Une diminution de la quantité de homard nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité de 247 kg ou 21 %.
- Une augmentation du revenu de trésorerie de 5 285 \$.

**Graphiques 1 et 2**  
**Impact d'une variation du prix du homard**  
**sur le seuil de rentabilité et le revenu de trésorerie**  
**Homardiers Gaspésie**

**1**  
**Flotte spécialisée**



**2**  
**Flotte diversifiée**



## CONCLUSION

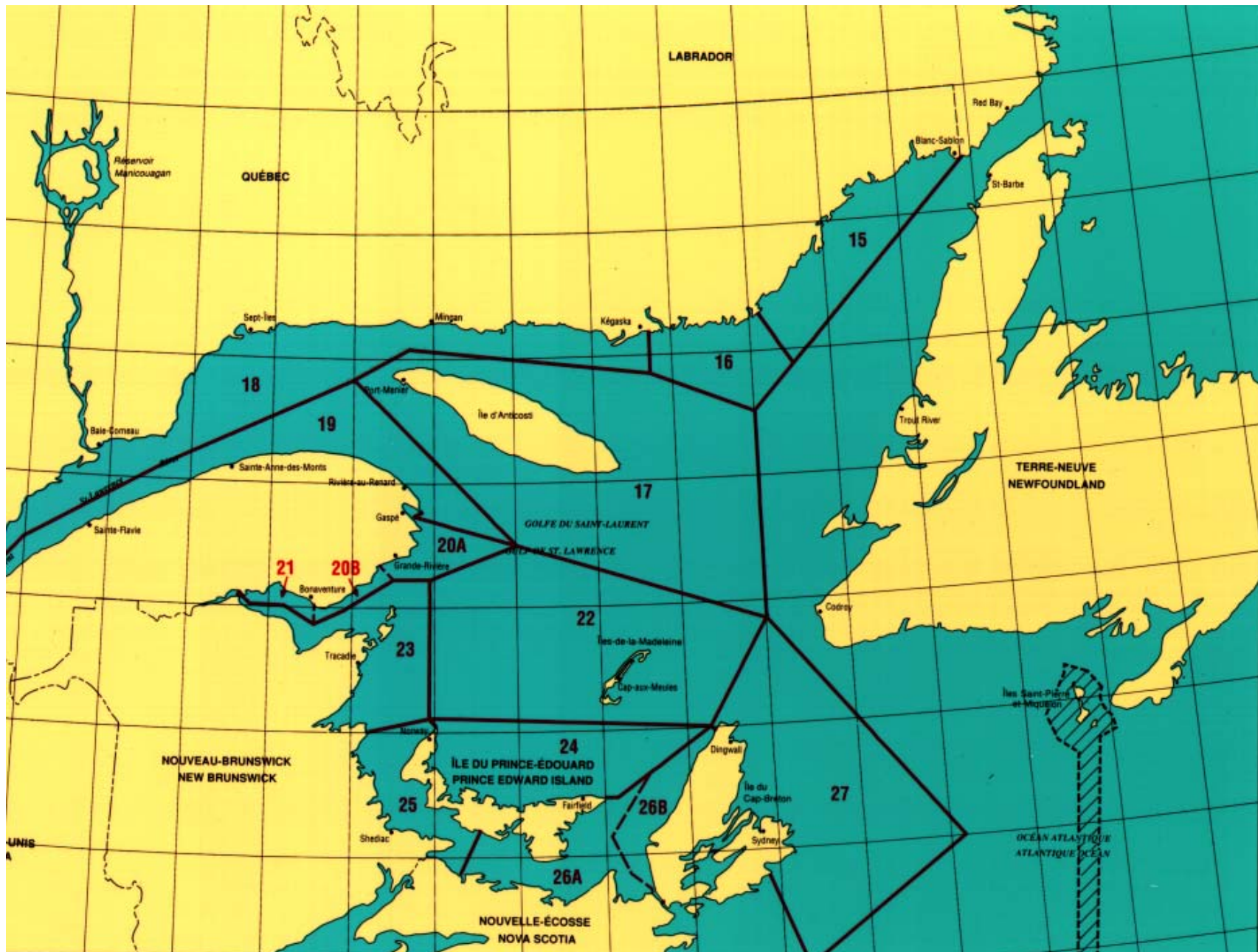
Les résultats d'exploitation de 1998 des homardiens de la Gaspésie permettent aux flottes de dégager un revenu de trésorerie moyen positif. Les flottes spécialisée et diversifiée atteignent déjà leur seuil de rentabilité et débarquent des quantités de homard permettant au capitaine-propriétaire de bénéficier d'un salaire. L'impact d'une augmentation du prix est présent mais ne change pas radicalement les résultats d'exploitation de ces homardiens puisqu'ils possèdent déjà un revenu de trésorerie moyen positif ; toute augmentation du prix ne faisant ainsi qu'améliorer leur situation financière.



# **ANNEXES**

# Annexe 1

## Zones de pêche des homardiers de la Gaspésie Zones 19 à 21



## Annexe 2

---

### Principales informations recueillies lors de l'enquête

- Caractéristiques générales de l'entreprise (bateau principal et deuxième bateau)
  - NBPC
  - Longueur
  - Type de coque
  - Tonnage brut
  - Puissance au frein
  - Année de fin de construction
  - Année d'achat
- Le capital
  - Répartition du coût d'achat initial selon les composantes du bateau
  - Additions ou modifications majeures apportées après l'achat
- L'effort de pêche
  - Nombre de jours en mer et nombre de semaines par espèce
  - Nombre de voyages
  - Taille de l'équipage par espèce
- Coûts variables
  - Carburant, huile et graisse
  - Nourriture
  - Boîte, glace et sel
  - Entretien et réparations bateau
  - Réparations, remplacement et acquisition d'engin de pêche
  - Vérifications à quai
  - Observateurs en mer
  - Dépenses de véhicule
  - Plan conjoint
  - Cogestion
- Coûts fixes
  - Salaires et charges sociales
  - Enregistrement, permis et immatriculation
  - Quayage
  - Remisage du bateau
  - Association
  - Assurances
  - Frais administratif et légaux
  - Location de quota
  - Location de bateau
  - Frais d'intérêt
  - Remboursement d'emprunt
- Les emprunts
  - Soldes
- Les différents types de revenus
  - Revenus bruts de pêche
  - Revenus de location de contingent
  - Autres